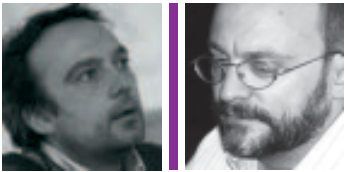


Carte blanche



Pierre Ozer
Département des Sciences et Gestion
de l'Environnement, Université de Liège
Dominique Perrin
Faculté des Sciences agronomiques
de Gembloux

Veiller à la composition de notre assiette et être attentif à nos modes de déplacements sont deux éléments clefs qui font partie des multiples petits actes citoyens que nous pouvons poser pour participer à l'effort mondial de lutte contre le réchauffement climatique. Refuser de s'adapter ne reflète que notre opiniâtreté à vouloir nous emmêler dans un mode de vie qui n'est plus viable et notre incapacité à se détourner d'une société d'auto-consumation.

Voici ce que nous écrivions il y a peu, lorsque le prix du baril de pétrole oscillait autour des 65 dollars... Mais voilà, la grande majorité a continué, tête baissée, à fonctionner dans ce système hypnotisant. S'agit-il ici de blâmer les citoyens réticents ? Pas du tout, mais plutôt de dresser une carte rouge aux forces vives qui orientent les forces du marché et qui refusent en bloc l'idée de consommer « moins, mieux et autrement ». « Moins ? », mais vous êtes fous ! Que faites-vous de la croissance ? « Mieux ? », mais mieux,

Messieurs, cela signifie « moins cher » pour les consommateurs. « Autrement ? », mais cela va prendre des décennies pour changer les habitudes des gens. Et puis, la Belgique est tellement petite par rapport à ces gros pollueurs que sont les Etats-Unis, la Chine, l'Inde... A quoi bon ?

Pourtant, une étude présentée fin 2007 par l'ONU indiquait que 76 % des 500 plus grandes compagnies au monde estiment que si une compagnie ne diminue pas drastiquement sa dépendance aux énergies fossiles (et donc ses émissions de CO₂) et ne s'adapte pas, ses horizons sont plutôt limités pour les décennies à venir. Il est clair que cette évidence venant du secteur privé est applicable à toutes les sociétés civiles, y compris à la Belgique. Cependant, force est de constater que les efforts ont été trop timides.

Mais maintenant que le baril flirte avec les 140 dollars, entraînant un envol des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et du plein de carburant, les choses changent, non pas pour contrôler la

température de la planète, mais bien pour éviter le négatif sur le compte en banque. Pour certains d'entre nous, les plus vulnérables, le « moins » s'impose, parfois dramatiquement ; le « mieux » n'est pas envisageable, faute d'adaptation préalable ; et l'« autrement » s'avère être extrêmement difficile par manque de capacité d'investissement. Avec une violence inouïe, donc, la paupérisation s'étend, les travailleurs descendent dans la rue et les moins nantis risquent d'y rester.

Les consommateurs doivent être informés correctement pour pouvoir poser des actes concrets

Il appartient maintenant au monde politique de gérer cette crise très probablement structurelle dans l'urgence. La réaction minimale est d'imposer le respect des lois qui existent et qui permettent au citoyen d'agir. De plus en plus, les citoyens se rendent compte de certaines absurdités de notre système et souhaitent modifier leurs

comportements. Les mentalités évoluent dans le bon sens, mais les consommateurs doivent être informés correctement pour pouvoir poser des actes concrets.

Deux exemples. L'étiquetage des produits frais est très illustratif. Selon un sondage publié dans *Le Soir* des 12-13 avril 2008, 48 % des francophones disent déjà préférer les fruits et les légumes de saison et éviter ceux cultivés en serres chauffées, le même pourcentage se dit prêt à passer à l'acte, alors que seulement 4 % ne souhaitent pas s'engager dans ce choix pour réduire son empreinte écologique. Mais voilà ! Comment savoir si ces fruits et légumes ont été cultivés en serres chauffées ? Ou s'ils sont venus par bateau ou avion ? Et étant donné la variété extraordinaire des produits présents toute l'année dans nos supermarchés, comment savoir encore ce qui est de saison ou non ? Bien sûr, indiquer l'origine des produits est une obligation légale depuis 1999. Mais elle n'est pas rigoureusement respectée... Rappelons ici qu'un produit local et

de saison est toujours moins polluant et, dans la plupart des cas, meilleur marché que les produits lointains dont les prix iront crescendo puisque le coût de leur transport va augmenter.

L'autre exemple est celui de la promotion des véhicules neufs. Un Arrêté royal impose que la consommation de carburant et les émissions de CO₂ des voitures soient indiquées en caractères aussi grands que le slogan. Ici, l'information joue un rôle décisif dans le fonctionnement des forces du marché et est susceptible d'orienter le choix des consommateurs vers les voitures qui consomment moins de carburant et qui dégagent, par conséquent, moins de CO₂. En vigueur depuis janvier 2002, cette loi n'a jamais été respectée. On en est arrivé à un point tel que la question de savoir si le secteur automobile est disposé à respecter une loi belge – un comble – s'est invitée aux discussions du « Printemps de l'Environnement ». Pourtant, cette information est plus que nécessaire. Ces quatre dernières années, environ

500.000 véhicules neufs ont été vendus par an en Belgique. Imaginons que le consommateur mieux informé ait, en moyenne, opté pour un véhicule consommant seulement 1 litre de carburant en moins aux 100 kilomètres. Cela constituerait une économie moyenne de l'ordre de 300 • par an et par véhicule pour le coût d'utilisation. Par ailleurs, cela signifierait en 2008 une économie de carburant de... 400 millions de litres en Belgique et près d'un million de tonnes de CO₂ en moins émis dans l'atmosphère !

Des stratégies d'adaptation simples existent donc déjà pour soulager le portefeuille des consommateurs et pour encourager les orientations vertueuses des citoyens. Il suffit de veiller à leur application et d'informer. Nous espérons que ce message sera entendu et que des engagements fermes pour faire fonctionner les mesures existantes et mettre en œuvre de nouvelles politiques sortiront le 2 juillet lors de la déclaration des engagements pris dans le cadre du « Printemps de l'Environnement »^{1/PUCE}

Carte blanche

Port du voile : vision d'une femme occidentale

Ines Wouters
Avocate

Considérer le voile comme symbole strictement religieux me semble être une erreur. Le voile est d'abord un fait culturel. Ensuite s'y est ajoutée une recommandation à caractère religieux. Dans les pays arabes, n'oublions pas que les hommes portent aussi un voile. La prescription du Coran pour les femmes est d'être pudique. Il n'est donc pas étonnant, pour des raisons historiques, que voile et pudeur aient été intimement liés.

Je suis née dans une famille chrétienne, à vrai dire très peu pratiquante. Or, nos mères nous recommandaient-elles aussi de ne pas être provocantes. Cela me paraît relever d'un certain bon sens et je n'ai jamais ressenti cette recommandation comme oppressante.

La pudeur est une notion a contenu variable, d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre et d'une époque à l'autre.

L'importance de la famille comme institution sociale et source de sécurité sociale (assurance-maladie, chômage, vieillesse, etc.) a aussi changé avec le temps et diffère d'une culture à l'autre. Mais les besoins restent les mêmes : protéger les enfants, les malades, les plus faibles, les personnes âgées, etc.

Notre « liberté » a un corollaire, que nous ne saisissons pas toujours bien et qui est une emprise assez grande de l'état sur nos vies privées à qui les responsabilités et l'entraide familiale ont été transférées. Nous finançons ce système avec nos impôts et nos cotisations. C'est le prix à payer pour notre « liberté ».

Les sociétés islamiques connaissent un système d'entraide mais dont la responsabilité revient principalement aux familles et aux individus qui la composent et non à l'Etat. Les notions de rôle et de responsabilité y sont donc importantes. C'est le prix à payer pour leur « solidarité ».

Il faut donc voir les choses dans leur ensemble et dans leur équilibre et non juger un aspect d'une société sans aborder les autres.

Faut-il accepter que l'on porte le voile en Occident ? Le plus simple ne serait-il pas de s'adresser aux gens concernés ?

L'Occident prône l'égalité des sexes et le respect de la femme. Le corps des femmes y est pourtant utilisé fréquemment pour vendre tout et n'importe quoi. Pour d'aucuns, c'est un véritable double langage, la femme étant perçue comme un simple objet « vendu » au désir des hommes. La culture arabo-musulmane veut aussi respecter et protéger les femmes, à sa manière, mais c'est cette protection qui est vue par certains comme une soumission de la femme à l'homme, ce qui est aussi vu comme un double langage. Nous avons tous, il faut bien le dire, nos contradictions et nos habitudes.

Il faut dès lors éviter que des prescriptions ou des usages destinés à protéger les femmes se retournent contre elles et de justifier ainsi des comportements masculins irrespectueux au motif qu'une femme ne portant pas le voile ne mérite pas le respect. Mais à l'inverse, une femme qui

décide de porter le voile ne doit pas non plus devenir l'objet de pressions et de clichés au motif qu'elle devrait se « libérer » et se « moderniser » en l'enlevant.

Les deux attitudes sont à mon sens des abus qu'il convient d'éviter de part et d'autre.

Faut-il accepter que l'on porte le voile en Occident ? Le plus simple ne serait-il pas de s'adresser aux gens concernés ? En fin de compte, c'est eux et surtout elles que cela regarde et c'est à nous de l'accepter.

Nous avons tous à apprendre de la diversité et à nous enrichir de nos différences. Le monde musulman nous rappelle (notamment) certaines valeurs familiales, faites de responsabilité et de solidarité. Notre contact leur apporte aussi beaucoup. Laissons donc chacun de nous faire la digestion des apports au sein de nos cultures respectives. On aura tous à y gagner. Et abstenez-vous si possible de procéder à des stigmatisations hâtives qui me paraissent au mieux inutiles et au pire contre-productives. ■

► P.4 ARTICLES

VOUS AVEZ UN AVIS ?
Exprimez-vous !

Par courriel :
forum@lesoir.be
Par courrier postal :
Le Soir, service Forum
Rue Royale, 100
1000 Bruxelles
Par fax : 02-225.59.14

Carte blanche

Pour un débat sur la technologie

Sébastien Brunet
Professeur en science politique, Spiral, Université de Liège
Patrick Gillon
Chargé de recherche en science politique, Spiral, Université de Liège

La publication d'un article consacré à la thèse de Dirk Adang (sur l'impact des ondes électromagnétiques sur la santé : *Le Soir* du 24 juin, NDLR) a suscité de nombreuses et virulentes réactions. (...) Cela peut-il s'expliquer ?

Avec les ondes électromagnétiques (quelle qu'en soit la source), les citoyens sont confrontés à ce qu'il est convenu d'appeler un « risque moderne » : un risque invisible, impalpable, d'origine humaine et drapé dans un épais voile d'incertitude scientifique. Seuls les scientifiques, armés des instruments de mesure adéquats, peuvent nous indiquer l'existence même des champs électromagnétiques. Et ce sont encore eux qui peuvent nous indiquer éventuellement les liens de causalité entre ces ondes électromagnétiques et certains risques pour la santé.

Or, face à cette énorme responsabilité sociétale, le monde scientifique rencontre deux grandes difficultés. D'une part, dans ce type de problématique la tâche des scientifiques est particulièrement ardue et complexe tant il y a de paramètres et de variables à prendre en considération. D'autre part, il faut avoir la volonté de consacrer des moyens et du temps pour mener à bien une recherche scientifique digne de ce nom. Ces difficultés ont déjà été surmontées par le passé pour les problématiques de l'amiante et du tabac et plus récemment encore pour la question des changements climatiques.

Tant que les controverses sont vives au sein de la communauté scientifique, les pouvoirs publics naviguent à vue entre des considérations économiques, environnementales et de santé publique.

Quand les tensions sont trop importantes, les autorités publiques peuvent recourir au principe de précaution en estimant qu'elles peuvent dès aujourd'hui prendre des mesures de sauvegarde avant même d'avoir la confirmation scientifique du risque. Pour les risques électromagnétiques, cette application du principe de précaution s'est traduit par une détermination de seuils. À cet égard, on peut citer la décision du gouvernement fédéral belge de normaliser la situation pour les émissions d'ondes électromagnétique (10 MHz et 10 Ghz) en fixant une norme trois fois plus stricte que celle arrêtée par l'OMS. Loin de rassurer les citoyens, cette décision a, au contraire, rajouté une couche supplémentaire d'incertitude et d'incompréhension dans les milieux associatifs.

Il faut, aujourd'hui plus que jamais, renouer le dialogue entre le citoyen et la technologie

Aussi, lorsqu'une recherche scientifique telle que celle conduite par Dirk Adang semble lever les incertitudes et clore une dispute scientifique sur une question aussi controversée que les risques liés aux champs électromagnétiques, on s'attend à quelques changements d'importance notamment dans le chef des autorités politiques en charge du dossier.

Si dans les prochains mois et les prochaines années, les résultats de l'étude de Dirk Adang sont confirmés, on imagine assez aisément l'ampleur des bouleversements politiques et socio-économiques que cela pourrait engendrer. Les champs électromagnéti-

ques accompagnent en effet quantité d'appareils domestiques ou industriels qui font partie intégrante de nos sociétés modernes. La confirmation de ces risques obligerait les pouvoirs publics à prendre une série de mesures de réduction des nuisances électromagnétiques tant au niveau des technologies existantes qu'au niveau de l'innovation technologique. Ces mesures représenteraient dès lors un coût important que devraient supporter non seulement le secteur privé mais aussi l'ensemble de la société.

En outre, l'adoption au cœur même de nos habitations de technologies produisant des champs électromagnétiques comme les téléphones sans fil, les GSM, les bornes wi-fi est déjà, pour nombre d'entre nous, une réalité qui a modifié profondément nos modes de vie. Serons-nous en mesure de gérer ces changements ? Et si oui, quelle confiance pourrions-nous encore accorder aux innovateurs de demain ?

À l'heure d'écrire ces lignes, les controverses scientifiques en la matière sont encore loin d'être levées. Aussi, considérer que les questions techniques et technologiques sont du seul ressort des scientifiques ou autres experts est une position confortable qui relègue une fois de plus le citoyen au rang de simple consommateur. Il faut, aujourd'hui plus que jamais, renouer le dialogue entre le citoyen et la technologie. Toutes les réponses ne découlent pas de ce dialogue, mais il s'agit de questions qu'il y a lieu de débattre dans les arènes publiques, que celles-ci soient institutionnalisées ou non. ■

► P. 4 ARTICLE